



Mairie de Nant

Place du Claux
12230 NANT

COMMUNE DE NANT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

7. Finances Locales / 7.1 Décisions budgétaires

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NANT

Séance du 22 décembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 8

Votants : 12

Date de convocation : 18/12/2023

Date d'affichage : 18/12/2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux décembre, à 14h, le Conseil municipal de Nant, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Richard FIOLE, maire.

Étaient présents : Richard FIOLE, Alain DELMAS, Michel VERNHETTES, Paulette FOURNIER, Jean-Pierre CHARALAMBOS, Yvan BOUAT, Claude AROCAS, Christian JULIAN.

Était Représentée : Anne-Marie FRENEHARD représentée par Richard FIOLE, Jean-François GALLIARD représenté par Yvan BOUAT, Magali COULET représentée par Christian JULIAN, Virginie GOVIGNON représentée par Paulette FOURNIER.

Étaient Absents : Vanessa AUBELEAU, Lionel CAYRON, Sabine THOMAS

Délibération n° 2023-121

Objet : Budget annexe – 45003 clôture définitive du budget

M. le maire précise que la clôture du budget annexe 45003 Maison de santé est conseillée par la perception au vu de la fin de travaux d'investissement concernant la maison de santé et que désormais ce budget ne gère que des recettes de fonctionnement (gestion des locations des locaux).

M. le maire rappelle au conseil municipal que le budget annexe 45003 Maison de santé a été ouvert afin de permettre la construction de la maison de santé.

Compte tenu que la maison de santé est achevée, ce budget n'a plus lieu d'exister.

Il est à préciser que toutes les opérations comptables ainsi que le reversement de l'excédent et du déficit au budget principal de la commune seront réalisées au cours de l'exercice budgétaire 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des présents, décide :

10 pour et 2 abstentions (Paulette Fournier et Virginie Govignon)

- **D'accepter** la clôture du budget annexe 45003 Maison de santé ;
- **D'autoriser** le SGC de Saint AFFRIQUE à reprendre dans le budget principal de la commune de Nant l'actif du budget maison de santé ;
- **DIT** que les services fiscaux seront informés de la clôture de ce budget

Le secrétaire de séance,
Alain DELMAS

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à NANT, le 22 décembre 2023

Le Maire,

Richard FIOLE

